

Proposition de motion déposée par le groupe "MR", "Les Engagés", "CD&V" demandant du stationnement à la place de la Résistance.

L. D'AGRO : Il y a quelques mois, nous avons déjà évoqué le dossier de la rue Wayez, notamment en votant une motion qui avait ensuite été amendée et adoptée en séance. À cette occasion, Madame l'Échevine BENMRAH avait évoqué la présentation de mesures concrètes en septembre ; nous y sommes aujourd'hui.

Dans ce cadre, l'Échevine a notamment organisé une commission d'information à destination des commerçants, afin de leur présenter les différents plans relatifs à la redynamisation de la rue Wayez. Or, nous le savons tous, les aménagements récents ont entraîné la perte de plus de 150 places de stationnement, ce qui a eu un impact négatif sur la fréquentation commerciale et la fluidité du trafic dans le quartier.

De plus, lors de la présentation en commission du projet de parking souterrain sous la place de la Vaillance, il est apparu que celui-ci ne permettrait au mieux qu'une soixantaine de places supplémentaires. C'est pourquoi, dans un esprit constructif, nous présentons aujourd'hui cette motion.

Nous savons que la redynamisation de la rue Wayez ne passera pas uniquement par le stationnement, ce que l'Échevine a bien rappelé. Elle devra aussi s'appuyer sur une concertation étroite avec les commerçants et sur une approche globale de revitalisation du quartier.

Concrètement, la motion propose :

- de récupérer une quarantaine de places de stationnement sur la place de la Résistance ;
- en complément d'une trentaine de places supplémentaires qui pourraient être identifiées dans la rue Wayez elle-même.

Nous savons que cela est techniquement possible, puisque du stationnement existait auparavant sur cette place. Cependant, nous sommes conscients qu'un tel projet contrevient actuellement à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant sur le volet réglementaire du « Plan général de Politique du Stationnement (PGPS) ».

C'est pourquoi nous demandons aujourd'hui au Collège de prendre deux initiatives précises :

- Interpeller le prochain Gouvernement bruxellois afin qu'il revoie sa politique de stationnement, pour garantir un équilibre entre les différents usagers de la voirie et ne pas pénaliser l'activité commerciale de nos artères stratégiques ;

- Demander à ce même Gouvernement de lever les contraintes réglementaires qui empêchent aujourd'hui la recréation de places de stationnement sur la place de la Résistance.

Encore une fois, il ne s'agit pas ici de tout miser sur le stationnement, mais de répondre à une réalité vécue : les commerçants et les clients nous disent qu'ils veulent pouvoir revenir à la rue Wayez, mais qu'ils n'en ont plus la possibilité faute de stationnement suffisant.

Nous demandons donc au Collège d'intervenir auprès du Gouvernement régional pour trouver cet équilibre nécessaire et ainsi redynamiser cette artère centrale, véritable poumon économique et historique de notre commune.

S. AKREMI :

Nous partageons tous ici la même préoccupation, c'est-à-dire soutenir la vitalité commerciale de la rue Wayez et de la place de la Résistance. Mais pour y parvenir, il faut rester sérieux et responsables. On ne peut pas jouer avec les attentes des commerçants en leur promettant des solutions impossibles à réaliser.

La motion qui nous est soumise propose la création de 45 places de stationnement sur la place de la Résistance. Mais, dans ce même texte, nos collègues reconnaissent eux-mêmes deux choses essentielles :

- Que ce projet contrevient à l'arrêté du Gouvernement bruxellois relatif à la politique régionale du stationnement ;
- Que sans accord de la Région et de « Beliris », la Commune s'exposerait à devoir rembourser les subsides liés au réaménagement de cette place.

En clair, on propose quelque chose que l'on sait illégal et financièrement risqué pour Anderlecht. Est-ce vraiment cela, défendre les commerçants ? Avec ce type de promesse, on prend le risque d'un refus de permis d'urbanisme, voire d'un remboursement de plus d'un million d'euros de subsides.

Et, finalement, ce sont la Commune et les commerçants qui en paieraient le prix, sans solution concrète à la clé.

C'est pourquoi notre groupe refuse les mirages. Notre amendement propose, au contraire, des mesures réalistes, légales et immédiatement applicables :

- Mieux valoriser et signaler les parkings existants ;
- Instaurer des “shopping stops” pour favoriser les achats rapides, en élargissant la zone rouge à une heure de ticket gratuit pour les clients de la rue Wayez ;
- Améliorer la rotation et le contrôle du stationnement ;
- Mettre en place des solutions concrètes pour les livraisons, les PMR et la mobilité locale.

Toutes ces mesures sont compatibles avec le droit régional et répondent réellement aux besoins des commerçants et des clients.

En conclusion, chers collègues, faire croire aux commerçants qu’on peut recréer du stationnement sur la place de la Résistance, c’est les condamner à l’immobilisme. Le groupe « PS » défend aujourd’hui une voie crédible, responsable et bénéfique dès maintenant. Nous vous invitons donc à soutenir notre amendement et à rejeter une motion qui relève plus du slogan que de la solution.

N. KAMMACHI :

Ce soir, j’ai envie de dire : « *mais que se passe-t-il ?* ». En l’espace d’une heure, nous recevons deux motions : une déposée par une partie du Collège et l’autre par l’autre partie du Collège. En début de législature, cela n’envoie pas un bon signal. Mais, au-delà de ça, j’aimerais simplement qu’on respecte un peu les citoyens qui nous écoutent. Je sais à quel point il est difficile d’entendre certains dire “*qu’il faut absolument faire ceci*”, pendant que d’autres disent “*non, surtout pas cela*”. Et nous voilà, à devoir choisir un camp ou un autre.

Malheureusement, Madame l’Échevine n’est pas présente parmi nous ce soir, mais j’ai suivi attentivement sa commission et ai bien entendu ce qu’elle y a dit : « *On me demande de remettre des places de stationnement.* ». Personne ici ne dit le contraire car, oui, il faudra trouver une solution alternative.

Dès le départ, lorsqu’on a réaménagé cet espace public, un parking était prévu. Oui, il faudra réfléchir à comment répondre à cette demande légitime des commerçants et des riverains. Mais ce qu’on nous propose aujourd’hui, c’est de remettre du parking sur une place publique qui vient d’être réhabilitée grâce à un contrat de quartier, financé par de l’argent public, pour en faire

un bel espace de vie. Franchement, c'est absurde ! On ne peut pas, d'un côté, célébrer la création d'un espace public rénové, verdurisé, convivial, et de l'autre, dire quelques mois plus tard : « *Eh bien, finalement, on va remettre des voitures dessus.* » !

Le groupe « Ecolo - Groen » n'a jamais varié dans sa position. Nous l'avons toujours dit, il faut trouver des solutions équilibrées, mais pas revenir en arrière. Je veux ici remercier le groupe « PS – Vooruit » qui a compris cela et qui a décidé de cosigner notre position. Parce que, oui, c'est absurde de vouloir défaire ce qu'on vient à peine d'achever.

Toutefois, j'ai envie de poser une question. Pourquoi faut-il encore que l'opposition vienne rétablir l'équilibre d'une majorité qui, normalement, devrait être unie ?

Enfin, je veux dire quelque chose de personnel. Il y a quelques minutes, j'ai été traitée d'imbécile parce que j'ai soutenu la motion pour la place de la Paix à Gaza. Je n'ai aucune honte, Monsieur l'Échevin, d'avoir fait ce choix car soutenir une motion pour la Paix, pour la dignité humaine, ce n'est pas être imbécile, c'est être cohérent et humain. Mais ce que je trouve, Monsieur l'Échevin, en revanche, incohérent, c'est de vouloir remettre des voitures sur une place publique qui a été rénovée, avec votre propre parti aux commandes.

A BESTARD : Le groupe « PTB » a toujours dit qu'il fallait remettre du stationnement dans la rue Wayez. C'est un constat partagé. Les commerçants s'en plaignent, les habitants nous le disent, et nous sommes nombreux à le constater sur le terrain. Mais, ici, ce qu'on nous propose, c'est de faire le focus sur la place de la Résistance, juste pour jeter de la poudre aux yeux. On veut nous faire croire que cela va changer quelque chose, alors qu'en réalité, ça ne règlera rien et que cela coûtera des centaines de milliers d'euros à la Commune. Tout cela pour, peut-être, pouvoir dire plus tard "Ah, on aurait bien voulu, mais on n'a pas pu. Ce n'est pas notre faute."

Soyons clairs, c'est une manœuvre politique pour cacher un mauvais bilan. Une tentative de détourner le regard d'un problème plus profond, celui d'une politique de mobilité mal pensée et mal assumée. La vérité, c'est que la place de la Résistance, a été rendue piétonne sous l'ancienne majorité, dans laquelle certains siégeaient déjà.

Aujourd'hui, on voudrait supprimer cet espace public pour remettre des voitures là où on a investi de l'argent public pour créer un lieu de vie, un vrai poumon au cœur de la rue Wayez. C'est absurde ! Cette place mérite d'être rénovée, embellie, valorisée, mais pas de devenir un parking.

Et pendant qu'on fait ce faux débat, on oublie le reste :

- Il existe des parkings privés dont certains gros propriétaires sont encore exonérés de taxes ;
- Il existe le projet de parking sous la place de la Vaillance, dont on ne sait toujours ni quand ni comment il sera réalisé, ni même par quelle société.

Bref, on met toute l'attention sur une fausse solution, pour faire diversion, alors que la Commune devrait s'attaquer aux vraies causes de la perte d'attractivité de la rue Wayez.

Donc oui, le « PTB » veut des solutions pour cette artère commerciale, mais pas des solutions de façade, ni des mesures qui font joli sur papier, mais qui, dans la réalité, ne servent ni les commerçants, ni les habitants. Ce qu'il faut, ce sont des actions concrètes, efficaces et justes, pas de la poudre aux yeux.

M. OUALAOUCH : Lorsque j'ai découvert cette motion, j'ai d'abord lu le titre et je me suis dit : *« voilà une solution, à nouveau du parking sur la place de la Résistance »*. Puis, quand j'ai commencé à lire le texte, je me suis dit : *« Finalement, c'est faire une motion pour faire une motion. C'est plus une manière de cocher une case que de réellement mettre des choses en pratique sur le terrain »*. Je dis ça car il y a pas mal d'inconnues dans cette motion.

Lorsqu'on regarde les solutions proposées à la fin du texte, on peut lire que le *Conseil communal d'Anderlecht demande au Collège d'interpeller le prochain Gouvernement, alors qu'il n'y en actuellement pas.... Et on ne l'aura peut-être pas tout de suite.*

La première question à se poser est : *« cette motion est-elle vraiment nécessaire aujourd'hui ? Apporte-t-elle quelque chose de concret à la commune pour qu'on la propose ce soir ? »*.

La seule chose que j'ai trouvée "positive", entre guillemets, dans cette motion, c'est qu'on admet enfin que le fameux projet de parking sous la place de la Vaillance est impossible.

Enfin, on arrête de sortir cet argument à tout bout de champ, en disant : *« Ne vous inquiétez pas, quand on aura un projet à gauche ou à droite, on mettra un parking sous la place de la Vaillance »*.

Maintenant, c'est écrit, c'est dit, le Collège est conscient du fait que ce projet n'aboutira pas et restera comme ça !

L. D'AGRO : Quand je lis ce projet d'amendement, il me fait un peu sourire, d'ailleurs vous faites plus rire, Madame Kammachi car vous êtes responsable, votre parti ayant participé à tuer la rue Wayez, avec la complicité de la majorité précédente.

Le « PTB », quant à lui, sur les réseaux sociaux, montre qu'il est content de participer à l'augmentation du parking dans la rue Wayez, puis après, on voit qu'il vote finalement un amendement qui est vide. Vide parce que, franchement, il n'y a rien là-dedans. Vous ne vous posez aucune question, tout ce qui est proposé, sont des choses qui existent déjà, qui ne servent à rien. Moi, je viens ici avec des solutions concrètes.

S. AKREMI : Je ne veux pas tourner le couteau dans la plaie, mais c'est un peu l'hôpital qui se fout de la charité. En 2018, votre chef de file, Monsieur Gaëtan Van Goidsenhoven, et je le cite ici puisque j'ai l'article de presse en main, accompagné d'une belle photo de Monsieur Boelpaepe,

qui fait maintenant partie de la « *Team Fouad Ahidar* », déclarait : « *Sur la poursuite, notamment via le réaménagement de la chaussée de Ninove, de la chaussée de Mons et de la piétonisation de la rue Wayez, Anderlecht ne sera plus une terre de relégation, de l'abandon ou du misérabilisme. Les Anderlechtois méritent mieux* ». Il est bien dit ici : piétonisation de la rue Wayez.

Monsieur le Président : C'est du n'importe quoi... Dans un Conseil communal digne de ce nom, on n'attaque pas le Président de séance, qui est censé être l'arbitre.

S. AKREMI : Je ne vous ai pas attaqué, Monsieur le Président.

Monsieur le Président : J'ai cependant un droit de réplique. Dès 2018, nous avons mis en garde contre le projet de la « STIB » qui n'est d'ailleurs même pas une piétonisation, mais une mise à disposition exclusive des bus et des trams. On nous a vendu un "piétonnier" qui n'a jamais vu le jour... En 2018, nous avons dit « *attention* » parce que pendant dix ans, nous avons bloqué cela au sein des deux majorités successives. À tel point que nous avons été pris à partie, parce que nous étions contre ce qu'on appelait la "modernité". C'est la réalité des travaux qui se sont déroulés ici. Je ne sais pas d'où vous sortez cette citation, sans doute d'un article de presse mal rédigé car dans notre programme de 2018, nous étions sans ambiguïté, nous annoncions ce qui allait se passer.

Je n'ai pas l'habitude d'intervenir de la sorte, mais là c'est un procès d'intention, et c'est contraire à la vérité. D'ailleurs, ceux qui étaient membres du Collège entre 2007 et 2018 se souviennent que nous n'étions absolument pas favorables au projet de la « STIB » qui, pendant dix ans, a essayé, à de multiples reprises, de passer en force pour transformer cette rue commerçante, non pas en piétonnier classique, mais en site propre pour la « STIB ».

C'est un choix, mais ne me mettez pas sur le dos des choses qui ne m'appartiennent pas.

Me mettre en cause, ce n'est franchement pas terrible comme système, parce que j'estime présider avec objectivité. En me poussant dans mes derniers retranchements, vous m'obligez à sortir de mon rôle et donc à perturber la séance, ce que je regrette profondément.

M. GORI : Monsieur le Bourgmestre, êtes-vous socialiste ? Comment se fait-il qu'à la soirée de présentation avec les commerçants de la rue Wayez, n'étaient présents que quelques membres de ce Conseil. Vous avez affirmé que vous alliez envisager, voire étudier, la possibilité de créer du parking sur la place de la Résistance.

Alors, soit c'est une schizophrénie, soit lorsqu'on est en aparté avec les commerçants on leur dit qu'on va potentiellement faire quelque chose, puis, une fois devant le Conseil communal, vous délirez car c'est quelque chose qui est complètement impossible. Mais pourquoi, alors, lors de

cette réunion avec les commerçants, cela a-t-il été dit ? Je ne pense pas avoir à inventer ça, puisque plusieurs personnes étaient présentes et peuvent témoigner de cette situation.

Monsieur le Bourgmestre : Si le Président de séance peut répliquer à une attaque personnelle, le Bourgmestre aussi. Je tiens à préciser que je n'ai absolument pas dit ça. J'ai dit que nous allions aller faire confirmer par « Urban » ce qui est écrit dans la motion, c'est-à-dire exactement ce que vous décrivez vous-même dans votre motion.

Et j'ai dit que nous allions nous-mêmes, avec les commerçants, aller entendre « Urban », que nous n'aurions pas le permis d'urbanisme, que nous devrions rembourser si on changeait l'affectation et probablement que le revêtement n'allait pas tenir, si on tournait sur la pierre bleue et les pavés actuels. Donc oui, j'ai dit qu'on allait faire confirmer tout ça.

Monsieur le Président : Mon petit doigt me dit qu'on ne va pas se mettre d'accord ce soir.

B. CHIH : Je suis malgré tout content aujourd'hui, parce que le sketch auquel on assiste met en évidence toute l'hypocrisie du « MR ». Depuis le début, on le dit, il a fait des fausses promesses, en connaissance de cause. Il a promis monts et merveilles, et aujourd'hui, on voit très bien qu'il est devant le fait accompli. Tout ça, c'est du bluff, et je ne parle même pas des autres promesses. Vous avez promis de ne pas toucher aux impôts, et vous les avez augmentés de 30% dès le premier Conseil communal. Dans votre accord de majorité, dans votre programme, vous indiquez que vous allez renforcer la propreté, et vous l'avez diminuée ou suspendue. Bref, c'est du bluff.

Monsieur le Président : S'il vous plaît, on sort ici du sujet. Peut-on progresser ? Je le rappelle une nouvelle fois, pas plus de deux interventions par personne sur le même sujet, c'est le règlement.

Monsieur l'Échevin A. VANDYCK : Si j'interviens, c'est parce que mon nom a été cité, et je pense quand même qu'il faut rappeler deux éléments. Le premier, c'est qu'en tant que nouvel Echevin, c'était la première fois de ma vie. Je suis arrivé, j'ai mis ma cravate, je suis venu ici et on m'a annoncé quelque chose qu'il faut, je pense, dire clairement. Le trou laissé par l'ancienne majorité dans cette commune est de 24 millions d'euros à l'ordinaire. Oui, 24 millions !

Si aujourd'hui vous vous étonnez de ne pas encore avoir de budget, c'est parce que vous nous avez laissé un trou béant de 24 millions d'euros.

Je me permets, en même temps, d'intervenir sur un autre point car je rappelle au groupe « Écolo », qui aime bien raviver le feu, que vous nous avez envoyé des courriers de mise en

demeure pour le paiement de vos indemnités de départ, pour un montant de presque un demi-million d'Euros. Un demi-million d'Euros !

B. CHIHl : Merci Monsieur l'Échevin, à mi-temps !

A. BESTARD : J'ai une question quant à la compréhension du règlement. Quand on vous cite, en tant qu'ancien Chef de groupe, à une époque où vous n'étiez pas Président, vous estimez que ce n'est pas possible. Mais maintenant, avec votre casquette de Président, vous vous permettez des blagues sur ce qui a été dit dans la presse auparavant. J'avoue avoir du mal à comprendre quand vous mettez votre casquette de Président, et quand vous mettez votre casquette d'ancien Chef de groupe.

Monsieur le Président : C'est de l'humour corrézien, il faut le comprendre comme tel ! Et comme le dirait Jacques Chirac : « *J'ai encore fait une connerie... mais ce n'est pas la dernière !* ».